

# L'assurance vie permanente

POUR UNE PROTECTION À VIE

À L'USAGE EXCLUSIF  
DES CONSEILLERS

Dès la fin de la cinquième année, l'assurance vie permanente de Desjardins Assurances offre des valeurs de rachat. Si l'assuré devait annuler son contrat, selon la période de détention, il pourrait obtenir le remboursement partiel ou complet des primes payées. Nous offrons des durées de paiement variées avec des primes nivelées et garanties. De quoi répondre aux besoins de tous les membres et clients!






## Caractéristiques des protections

	VIE ENTIÈRE GARANTIE PAYABLE					TEMPORAIRE À 100 ANS
	10 ans	15 ans	20 ans	Jusqu'à 65 ans	Jusqu'à 100 ans	
Âge à l'établissement (anniversaire le plus proche)	0 à 75 ans			0 à 49 ans	0 à 80 ans	0 à 75 ans
Fin de la protection	Au décès de l'assuré					
Durée de paiement et de garantie de la prime	10 ans	15 ans	20 ans	Jusqu'à l'âge de 65 ans	Jusqu'à l'âge de 100 ans	
Option de vie assurée	<ul style="list-style-type: none"> <li>Individuelle</li> <li>Conjointe premier décès</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>Conjointe dernier décès</li> <li>Conjointe dernier décès, libérée premier décès</li> </ul>		
Montant d'assurance	10 000 à 10 000 000 \$*					25 000 à 10 000 000 \$*
Bande de taux	10 000 à 24 999 \$ 25 000 à 49 999 \$ 50 000 à 99 999 \$ 100 000 à 249 999 \$ 250 000 à 499 999 \$ 500 000 \$ et +					25 000 à 49 999 \$ 50 000 à 99 999 \$ 100 000 à 249 999 \$ 250 000 à 499 999 \$ 500 000 à 999 999 \$ 1 000 000 \$ et +
Protection supplémentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurance vie temporaire ou permanente</li> <li>Assurance maladies graves</li> </ul>					
Protection complémentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurance vie – enfants</li> <li>Exonération des primes en cas d'invalidité</li> <li>Fracture accidentelle</li> <li>Fracture accidentelle – enfants</li> <li>Accident</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>Garantie d'assurabilité</li> <li>Garantie d'assurabilité – entreprise</li> <li>Mort, mutilation ou perte d'usage accidentelles</li> <li>Mutilation ou perte d'usage accidentelles</li> </ul>		
Option santé	s. o.	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Option autonomie	s. o.	s. o.	Oui	s. o.	s. o.	s. o.

\* Montant maximal illustré par le logiciel d'illustration.  
Vous pouvez demander un montant plus élevé en cotation spéciale.

	VIE ENTIÈRE GARANTIE PAYABLE					TEMPORAIRE À 100 ANS
	10 ans	15 ans	20 ans	Jusqu'à 65 ans	Jusqu'à 100 ans	
Frais de contrat annuels	Protection principale : 40 \$ / Protection supplémentaire : 40 \$					
Facteur modal	Mensuel : 0,09 / Semestriel : 0,52					
Rabais multiprotection	Il permet à vos membres et clients de bénéficier une réduction de prime lorsqu'ils souscrivent en même temps au moins deux protections d'assurance admissibles sur un même contrat.					
	<b>Produits déclencheurs</b> Assurance vie <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vie temporaire : 100 000 \$ ou plus T10, T20, T30 et T65</li> <li>• Temporaire à 100 ans</li> <li>• Vie entière garantie : payable 10 ans, 15 ans, 20 ans, à 65 ans et à 100 ans</li> </ul> Maladies graves <ul style="list-style-type: none"> <li>• Priorité santé (temporaire) : 50 000 \$ ou plus T10, T20, T65 et T75</li> <li>• Priorité santé (permanente) Payable 10 ans, 20 ans, à 100 ans</li> <li>• Enfant, payable 20 ans</li> </ul>			<b>Produits recevant le rabais</b> Assurance vie <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vie temporaire : 100 000 \$ ou plus T10, T20, T30 et T65</li> </ul> Maladies graves <ul style="list-style-type: none"> <li>• Priorité santé (temporaire) : 50 000 \$ ou plus T10, T20, T65 et T75</li> </ul>		
Option de non-déchéance automatique	Avance d'office de la prime en cas de non-paiement					s. o.
Valeur de rachat garantie	Oui					s. o.
Avance sur police	Oui					s. o.
Assurance libérée réduite	Oui					s. o.
Privilège d'assurabilité à la suite du premier décès	Oui, si l'option de vie assurée <i>Conjointe premier décès</i> est choisie.					
Admissibilité des transformations	Oui					Oui (n'accepte pas les transformations du collectif)
Services d'accompagnement gratuits	Lorsque vous souscrivez une assurance de Desjardins Assurances, vous et vos proches pouvez accéder en tout temps à des services d'accompagnement gratuits, selon votre protection d'assurance. Ces services peuvent vous être utiles tant lorsque vous êtes en santé que lorsque vous traversez une période plus difficile. Une assistance téléphonique vous est également offerte 24 h/24 et 7 j/7. Les services d'accompagnement ne sont pas une obligation contractuelle de Desjardins Assurances.					

## Découvrez comment l'assurance vie permanente répond aux besoins des membres et clients

BESOIN	AVANTAGES
 <b>Préserver la valeur de son patrimoine au décès</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Facilite le paiement des frais funéraires et des derniers frais.</li> <li>• Aide à prévoir les liquidités pour compenser l'impact fiscal au décès sur le patrimoine.</li> </ul>
 <b>Créer de la richesse au décès</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Génère un capital instantané au décès.</li> <li>• Permet d'accroître le patrimoine légué aux héritiers.</li> </ul>
 <b>Partager ses avoirs de façon équitable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre des liquidités supplémentaires pour procurer une juste part du patrimoine à l'ensemble des héritiers.</li> </ul>
 <b>Réduire la charge fiscale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmente la valeur du patrimoine à l'abri de l'impôt.</li> </ul>
 <b>Perpétuer sa vision philanthropique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonifie la capacité à verser, au décès, une somme qui peut faire la différence auprès d'un organisme de bienfaisance (stratégie du don planifié d'assurance vie).</li> </ul>

DESJARDINS ASSURANCES désigne Desjardins Sécurité financière compagnie d'assurance-vie. DESJARDINS ASSURANCES et son logo sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec employées sous licence. 200, rue des Commandeurs, Lévis (Québec) G6V 6R2 / 1 866 647-5013